



Pour les applications en montagne, de 1.000 à 2.000 mètres d'altitude, vous pourrez disposer d'un "BIVER Altitude" prééquilibré en usine.

Pour des altitudes supérieures à 2.000 mètres, le "BIVER Altitude" conviendra parfaitement, après un simple équilibrage complémentaire sur chantier.

Pour la mise en oeuvre, nous préconisons vivement la pose en feuillures sèches, qui à l'expérience, se révèle la plus satisfaisante pour les vitrages isolants.

Les petits carreaux de "SUPERTRIVER Spécial" continueront à être fabriqués sous l'appellation "BIVER Petits Carreaux" avec une réduction notable de la hauteur des barrières d'étanchéité (moins de 8mm), permettant une mise en oeuvre bien adaptée à leur destination.

Après la mise en route d'une première chaîne "BIVER" au 1/01/74, une deuxième puis une troisième suivront au cours du 1er semestre 74.

Le "BIVER" viendra donc remplacer le SUPERTRIVER dont la fabrication sera arrêtée le 31 Mars 1974.

Au cours du 1er trimestre 74 nous nous efforcerons de satisfaire vos ordres de SUPERTRIVER enregistrés avant le 1er Mars 1974.

Les moyens de fabrication que nous mettons en place nous permettront d'honorer vos commandes avec un délai de 4 semaines environ à réception de celles-ci

Vous trouverez joint à la présente un tarif "BIVER" et une documentation qui mettent en évidence que le "BIVER" est par excellence le vitrage isolant économique, de qualité, conçu principalement pour le logement.

Votre Direction Régionale est à votre disposition pour vous adresser les brochures et échantillons complémentaires que vous voudrez bien lui demander.

Nous sommes persuadés que nos efforts conjoints pour le lancement et le développement du "BIVER" permettront de mieux satisfaire les marchés du bâtiment et contribueront à la prospérité de nos entreprises.

Le Directeur des Ventes